



Le contexte financier du budget 2021

☞ Des incertitudes sur la reprise de l'économie française suite à la crise sanitaire

- La croissance économique a été fortement négative en 2020 (-11%) et son rebond attendu en 2021 pourrait ne pas dépasser 5 % à 6 % selon les hypothèses
- L'inflation reste faible (0,5% en 2020) et n'est pas attendue au-delà de 1,2 % à la fin du 1^{er} semestre 2021
- Le taux de chômage se dégrade en France (9% fin T3 2020), mais ne reflète pas encore la situation à venir : un taux de chômage national qui pourrait atteindre 11 % fin 2021

☞ Les finances publiques : une nette dégradation des déficits publics

- Pour 2021, la prévision de déficit public est de - 8,5% du PIB, après -11,3 % en 2020
- et la dette publique est anticipée à plus de 120% du PIB en 2021

☞ Des taux d'intérêts toujours très bas en 2021

La crise sanitaire impacte les équilibres financiers du budget 2021

☞ La crise sanitaire a fortement impacté nos finances en 2020 :

- des dépenses supplémentaires de 18,6 M€
- des recettes réduites de 25 M€
- soit un tassement d'épargne de 43,6 M€ (-17 % par rapport au CA 2019 ou -19 % par rapport aux prévisions du BP 2020)

☞ Des effets de la crise économique, découlant de la crise sanitaire, à prévoir sur 2021 et plusieurs années :

- baisse de recettes de fiscalité économique
- renforcement des dépenses de soutien aux populations fragiles et au tissu économique

Des incertitudes posées par la réforme de la fiscalité locale

- La suppression de la taxe d'habitation pour tous les contribuables (par tiers de 2021 à 2023 pour les 20 % de ménages restant) va s'appliquer à notre budget dès 2021.
 - Le mécanisme de compensation prévu, avec l'affectation d'une fraction de TVA pour les EPCI (de la TFB des départements pour les communes), va déboucher sur une baisse de dynamisme de nos ressources de fiscalité ménages, en plus d'une rupture du lien entre le dynamisme de notre territoire et de nos finances.
 - Parallèlement, le débat parlementaire lié à la crise sanitaire a abouti à l'instauration d'une baisse des impôts de production (suppression part régionale de CVAE, réduction de moitié de la CFE et de la TF des établissements industriels, et mécanisme de compensation par l'État mis en place) : cela se traduit par une perte de dynamisme sur une part importante de l'assiette fiscale de la Métropole dès 2021.
- => Cette situation fait ainsi peser de nombreuses incertitudes sur l'évolution future des recettes fiscales de la collectivité.

Pour rappel, la situation financière de la Métropole fin 2019

☞ Une situation financière saine :

- La Métropole, par ses efforts de gestion continus, a maintenu une situation financière saine : niveaux d'épargne et d'endettement satisfaisants.
- Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement conjugués à des recettes dynamiques ont permis d'accroître le niveau d'épargne nette (167 M€ en 2019 tous budgets confondus), affectée au financement des investissements.
- Un niveau d'investissement inédit en 2019, avec 384 M€ tous budgets confondus (+ 35 M€), financé à 65 % par des ressources propres.
- Une capacité de désendettement maintenue à 3,3 ans fin 2019, avec un réendettement de 52 M€.

Les projections pour la Métropole à fin 2020

☞ Une situation financière solide, avec :

- Des dépenses de fonctionnement projetées en 2020 à 785 M€ environ (tous budgets), en croissance de 35 M€, intégrant les dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire.
- Des recettes de fonctionnement moins dynamiques, de l'ordre de 1010 M€ environ (tous budgets), soit + 10 M€.
- Un tassement de l'épargne brute en 2020 qui pourrait s'élever à près de 225 M€, soit -25 M€ / 2019 (tous budgets).
- Un niveau d'investissement très soutenu en 2020 : plus de 392 M€ projetés tous budgets confondus.
- Un ratio de capacité de désendettement qui reste faible, estimé à 3,8 ans fin 2020 (+0,5 an / 2019), avec un réendettement d'environ 46 M€ en 2020.

La stratégie financière 2021 : un budget de transition et de gestion de crise

La Métropole doit poursuivre une stratégie financière lui permettant de financer un fort niveau d'investissement : envisagé à près de 500 M€ tous budgets.

Tout en poursuivant l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement, le budget prévisionnel 2021 devra intégrer les premières actions phare du mandat et l'accompagnement de la crise sanitaire.

Le budget 2021 devra préserver la santé financière de la Métropole et ses capacités de financement futures.

La capacité de désendettement doit être maintenue à un niveau inférieur à 7 ans, pour assurer l'avenir.

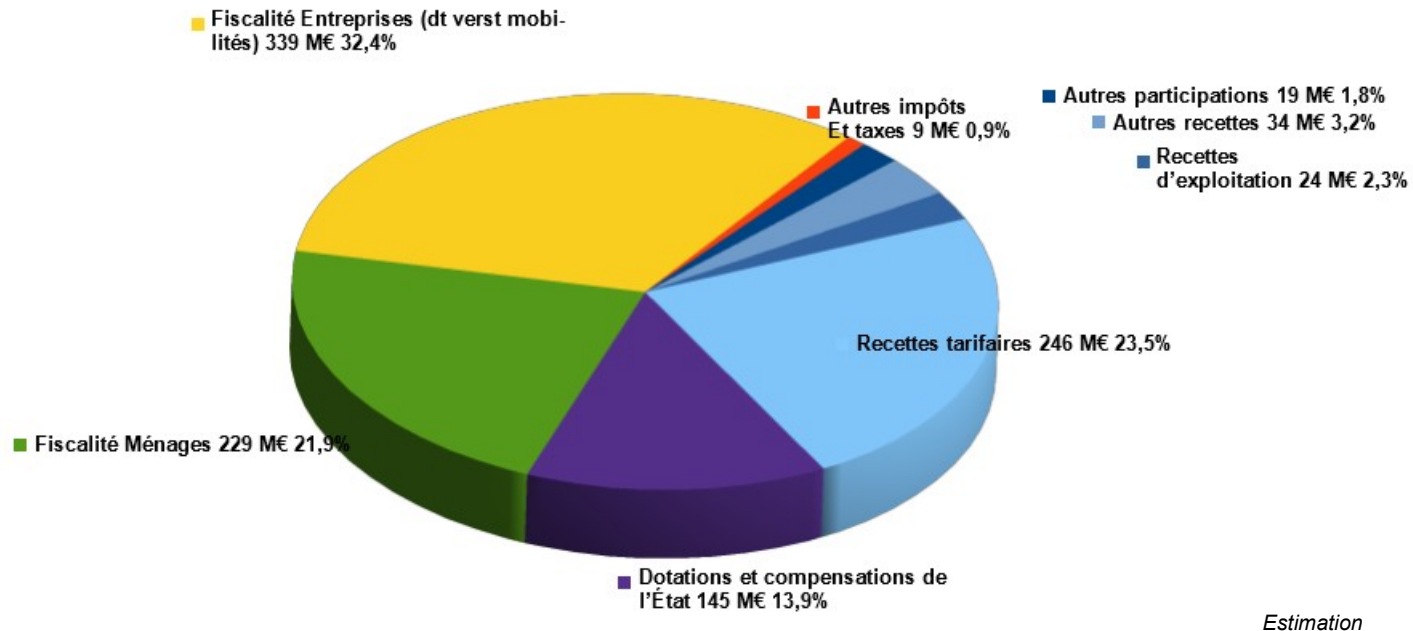
Les projections de recettes pour 2021

☞ **Pour les recettes** : *une baisse des ressources totales anticipée à -1,4% environ (tous budgets).*

- **Pas d'évolution des taux de fiscalité en 2021**
- **La fiscalité entreprises** : les conséquences économiques de la crise sanitaire ont un impact décalé d'un an sur la CFE et la CVAE perçue. Des projections nationales sur la CVAE laissent craindre une baisse comprise entre -2 % et -2,5 % ;
La réforme de l'évaluation des valeurs locatives des établissements industriels (bases divisées par 2) pourrait entraîner une compensation non intégrale par l'État.
Au total, nos recettes de fiscalité économique pourraient baisser de 1,7 % en 2021.
- **La fiscalité ménages** : la réforme de la fiscalité ménages entraînera la perception d'une recette de TVA estimée à 100 M€ en 2021. Le produit fiscal pourrait alors être stabilisé en 2021.
- **Les dotations d'État** : une baisse globale anticipée de la DGF en 2021, d'environ 0,8 M€, liée à la hausse de la péréquation, pour arriver à un total de 92,3 M€.
- **Le versement mobilité** : sera impacté par la crise économique engendrée par la crise sanitaire et pourrait s'élever à près de 170 M€.
- **Les autres recettes** seront inscrites au projet de budget pour 330 M€ environ : recettes tarifaires, recettes d'exploitation, participation des partenaires, autres taxes diverses.

Une légère baisse de recettes attendue ...

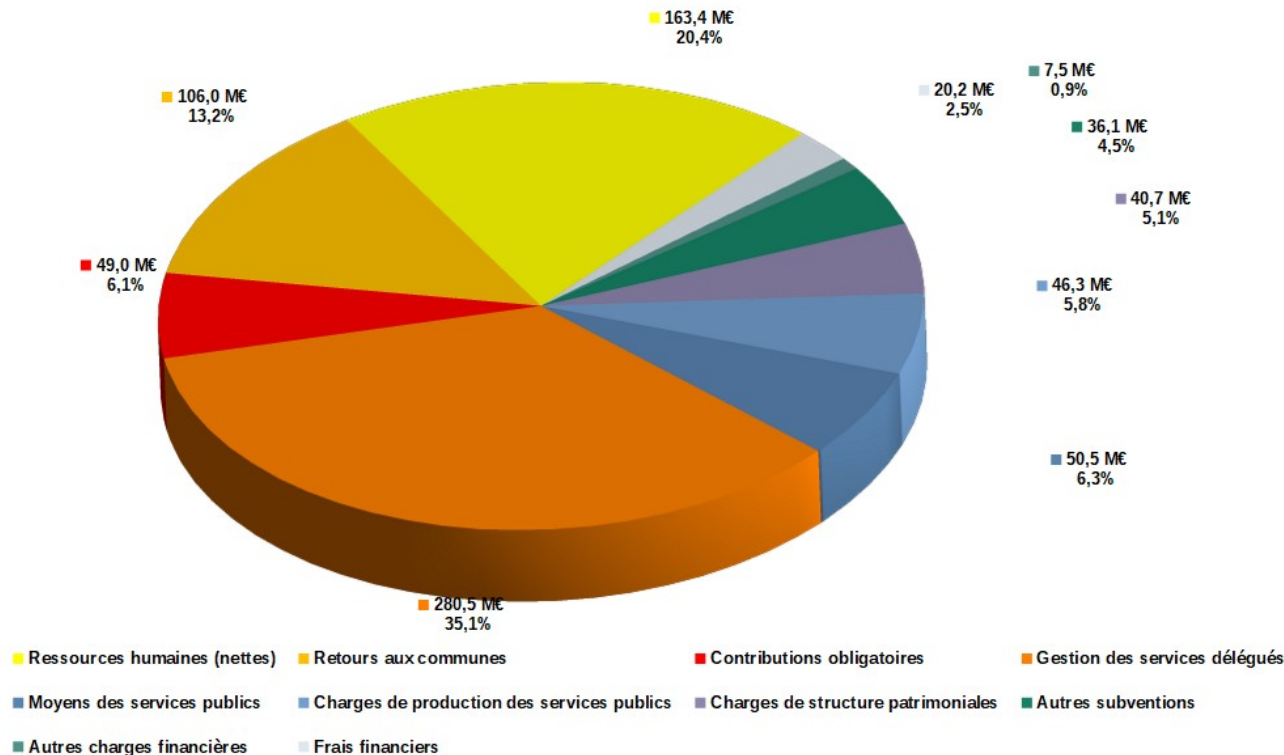
☞ Les recettes de fonctionnement pourraient atteindre 1000 M€ environ tous budgets (retraitées des flux croisés), soit une baisse de 14 M€ environ par rapport au BP2020, malgré le dynamisme de notre territoire.



* dont 80% du VM est affecté au budget annexe Transports.

La poursuite nécessaire de la maîtrise des dépenses

👉 Le volume des dépenses de fonctionnement (proche de 800 M€ tous budgets, frais financiers inclus et retraité des flux croisés) devrait rester en évolution maîtrisée à plus de 2 %, et garantir la capacité d'investissement de la collectivité grâce à un bon niveau d'épargne.



- La masse salariale nette (161 M€ environ tous budgets) pourrait s'accroître de 2,5 % en 2021.
- Les autres dépenses de gestion (500 M€ environ tous budgets) devraient progresser de l'ordre de 2% en 2021.
- Les dotations aux communes atteindront plus de 106 M€
- Les frais financiers sont estimés à 20 M€

Estimation

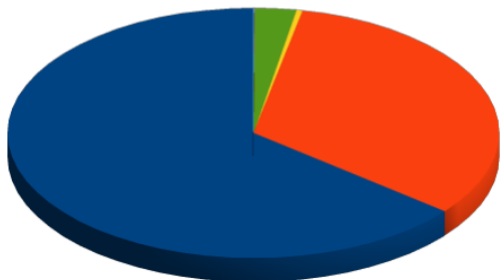
- ☞ **Les dépenses de personnel anticipées à + 2,5 % environ :**
 - impact de la tranche 2021 des accords PPCR : + 0,2 %
 - effet GVT : + 0,8 %
 - mise en place de la prime précarité pour les contrats courts
 - effet année pleine en 2021 des évolutions organisationnelles actées en 2020 et 2021 pour répondre aux enjeux de territoire, notamment en matière de transition énergétique, de mobilité, de PPI territorialisée, de gestion du CSU, de mise en place de la police métropolitaine des transports... : + 1,5 % a minima.

👉 *La structure des dépenses de personnel*

NOMBRE D'AGENTS SUR POSTES PERMANENTS :

- l'effectif au 31/12/2020 est de **3 860 agents**, soit 3 770 ETP, en progression de 0,6 %
- 1 596 agents sont mutualisés (42%) avec la ville de Nantes et 24 agents sont mutualisés avec les autres communes (CSU...)

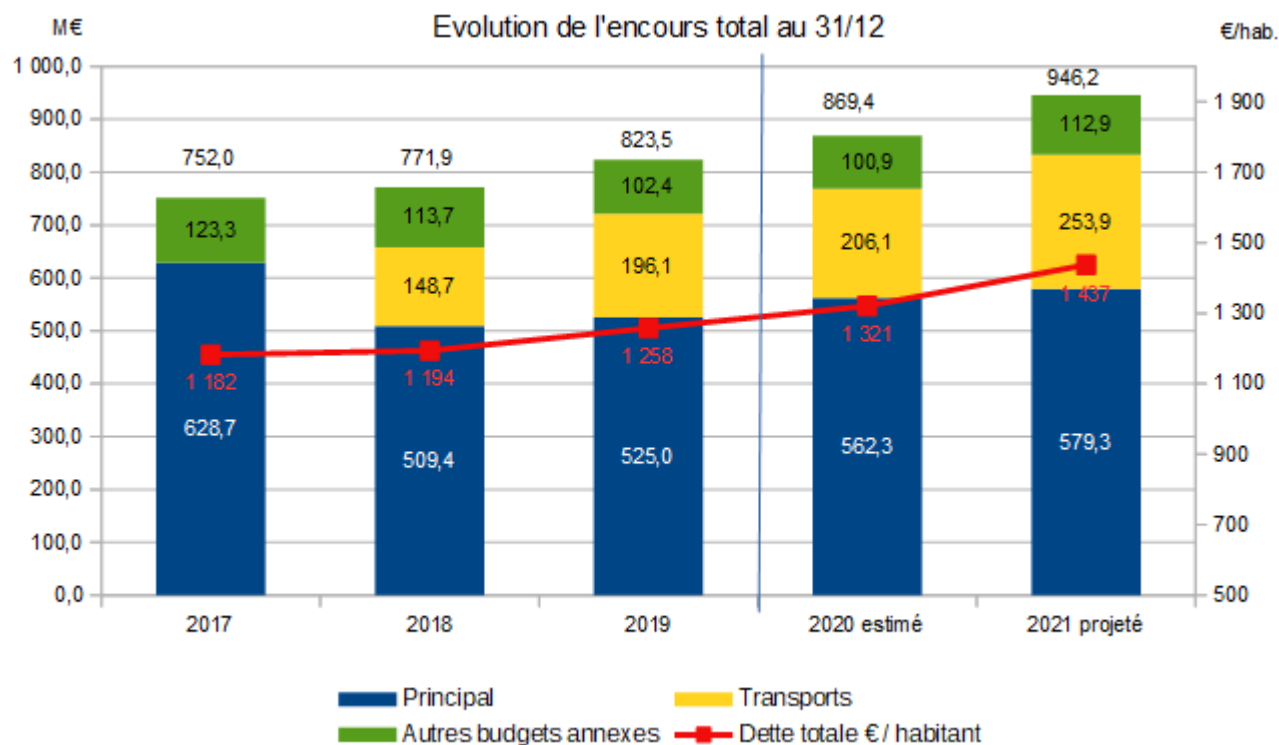
Répartition des effectifs permanents par filière



■ Filière Technique ■ Filière Administrative ■ Filière Médico-sociale
■ Filière Culturelle ■ Filière Police municipale ■ Filière Animation

- une féminisation croissante des effectifs, avec 37,5% de femmes fin 2019 (contre 31 % en 2014)
- près de 65 % de l'effectif appartient à la filière technique, du fait des compétences de la Métropole et des métiers exercés, et 32 % à la filière administrative.

Un endettement maîtrisé et programmé



- Un endettement (près de 46 M€ tous budgets) a été mobilisé en 2020 pour financer les investissements réalisés, portant ainsi l'encours total à près de 870 M€ (1321 €/habitant) au 31/12/2020.
- En 2021, son niveau restera maîtrisé (endettement projeté à environ + 75 M€ selon nos analyses prospectives) et respectera encore l'objectif fixé dès 2015 d'une capacité de désendettement inférieure à 7 ans. Ce ratio ne devrait pas dépasser 4,2 ans fin 2021 (contre 3,8 ans fin 2020) tous budgets confondus.

La structure de la dette fin 2020

- Une dette très bien positionnée en terme de taux : 40,3 % à taux variables et 59,7 % à taux fixes ou sur une phase à taux fixe avec un objectif 2021 de maintenir cette répartition
- Une dette très diversifiée entre les prêteurs
- Une dette saine et non risquée : 100 % de l'encours classé sans risque
- Un taux moyen peu élevé fin 2020 (environ 1,25%) et anticipé restant à un niveau encore très bas jusqu'en 2024 (< à 1,20%)

Un effort d'investissement maintenu

- La Programmation pluriannuelle des investissements sera élaborée au cours de 2021
- Montant projeté des autorisations de programme ouvertes (tous budgets confondus) : environ 4 Mds €, hors AP nouvelles qui seront proposées à ce budget
- Montant projeté des crédits de paiement pour 2021 : près de 500 M€ tous budgets confondus, avec environ 330 M€ pour le budget principal et 170 M€ pour les budgets annexes (dont près de 95 M€ pour les transports).

Ces crédits 2021 devraient permettre l'avancée des projets déjà engagés et des opérations récurrentes annuelles.